



### Chez la femme enceinte

Le groupe sanguin et la RAI sont pris en charge par l'Assurance Maladie dans le cadre de la surveillance prénatale pour prévenir la maladie hémolytique du nouveau-né, tel que défini dans l'article R. 2122-2 du code de la santé publique et résumé dans ce tableau :

Quand ?	Pour qui ?	Quel examen ?
<b>1<sup>er</sup> examen prénatal</b> (avant la fin du 3 <sup>ème</sup> mois de grossesse)	Pour toute femme enceinte :	RAI <sup>(4)</sup>
	En cas de 1 <sup>ère</sup> grossesse et si la femme enceinte ne possède pas de carte de groupe sanguin valide :	Détermination du groupe sanguin ABO, phénotypes rhésus complet et Kell
<b>4<sup>ème</sup> examen prénatal</b> (6 <sup>ème</sup> mois de grossesse)	Pour la femme rhésus négatif ou précédemment transfusée :	RAI <sup>(4)</sup>
<b>6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> examen prénatal</b> (8 <sup>ème</sup> ou 9 <sup>ème</sup> mois de grossesse)	Pour toute femme enceinte :	Si nécessaire, 2 <sup>ème</sup> détermination du groupage sanguin
<b>6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> examen prénatal</b> (8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> mois de grossesse)	Pour la femme rhésus négatif ou précédemment transfusée :	RAI <sup>(4)</sup>

### Dans un contexte transfusionnel

Le groupe sanguin et la RAI sont pris en charge par l'Assurance Maladie dans les situations suivantes :

- **avant la transfusion** : si une délivrance de produits sanguins labiles (PSL) est envisagée dans le cadre d'anémie mal tolérée et/ou d'actes chirurgicaux à prévision hémorragique, en cas de première transfusion dans un contexte d'urgence, il est nécessaire de :

- **se procurer la carte de groupe sanguin valide du patient** (vérifier l'existence d'une carte valide ainsi que l'identité du patient pour ne pas renouveler l'examen inutilement). Ce n'est qu'en l'absence de carte valide ou si l'identité du patient n'a pas pu être vérifiée qu'un nouvel examen est justifié ; et
- **prescrire une RAI.**  
En l'absence d'antécédents transfusionnels ou d'autres épisodes immunisants (grossesse, greffe...) dans les 6 mois précédents, le délai de validité d'une RAI négative est de 21 jours<sup>(5)</sup>. Ce délai est de 3 jours seulement dans le cas contraire.

- **après la transfusion** : il est recommandé de réaliser une RAI entre un et trois mois après la dernière transfusion<sup>(5)</sup>.

(1) Recherche d'anticorps anti-érythrocytaires, plus communément appelée RAI (Recherche d'Agglutinines Irrégulières).

(2) Sauf éventuellement en cas de greffe de cellules souches hématopoïétiques allogéniques.

(3) Cf. Nomenclature des actes de biologie médicale, consultable sur le site Internet ameli.fr.

(4) A l'exclusion des anticorps dirigés contre les antigènes A et B : si la recherche est positive, l'identification et le titrage des anticorps sont obligatoires.

(5) Décision de l'AFSSAPS du 06/11/2006 définissant les principes de bonnes pratiques transfusionnelles (JO du 10/11/2006).